

12. Le trois Novembre Mil huit cent dix huit nous prêtre  
 M. Céleti Curo de cette paroisse soussigné avons baptisé Marie Céleti  
 née hier de légitime mariage d'Antoine Lauson  
 cultivateur de celieu et de Marie Catherine Breneau  
 Lauson Paroissain Soussigné de veuille, Mairaine Céleti Hongel  
 qui avont que le père présent n'ont été signés.

Le six Novembre Mil huit cent dix huit nous prêtre Curo soussigné  
 Magd. avons inhumé dans le cimetière de celieu Magde-  
 lieune fille légitime de feu Jean Briem de son vivant  
 cultivateur et de feu Louise Carpentier, décédée  
 depuis deux jours agé de moisson, cent deux ans -  
 M. ans. Officiens Augustin Gauthier et Félix Granger qui  
 n'ont été signés.

M. Le neuf - Novembre Mil huit cent dix huit après  
 la publication de trois bans de Mariage faite au prône de  
 Joseph la Mesa paroissiale par trois dimanches consécutifs  
 Charboneau entre Joseph Charboneau cultivateur fils Majeur de  
 Joseph Olivier Charboneau et de Josephte Derome de cette  
 paroisse d'une part et Marie Catherine Duclot fille  
 M. Catherine Duclot épouse de feu Raphaël Duclot et de Marie Thérèse  
 Valiquet aucte de cette paroisse d'autre part; ne  
 s'étant découvert aucun empêchement au dit  
 mariage, nous prêtre Curo de cette paroisse -  
 Duclot. soussigné avons reçu leur mutuel consentement  
 de mariage et leur avons donné la bénédiction  
 nuptiale suivant les coutumes observées dans la  
 Ste Eglise et ce en présence de Joseph Olivier père,  
 Ambroise Charboneau frère de l'époux, d'Agnes Duclot  
 oncle, Raphaël Duclot père de l'épouse et de plusieurs  
 autres parents et amis des époux qui avec eux ont  
 déclaré ou savoir signés.

M. Gauthier prêtre

M. Le six Novembre Mil huit cent dix huit après la  
 Joseph publication de trois bans de Mariage faite au prône  
 David de nos Messrs paroissiales par trois dimanches consé-  
 cutifs, entre même publication ayant eu lieu à  
 sté Thérèse, entre Joseph David cultivateur fils mineur  
 de Gabriel David consentant et de défunte Pélagie  
 Bellenor Dominicci à sté Thérèse d'une part et  
 Catherine Gauthier fille Majeur de feu François Gauthier  
 et de défunte Marie Thérèse Ronde de cette paroisse d'autre  
 part, ne s'étant découvert aucun empêchement au dit  
 mariage, nous prêtre Curo de celieu soussigné avons  
 reçu leur mutuel consentement de mariage et leur  
 avons donné la bénédiction nuptiale suivant les  
 coutumes observées dans la Ste Eglise et ce en  
 présence de Gabriel David père, Jean Marie Gauvreau  
 ami de l'époux, de Pierre Charboneau beau père, Louis  
 Lauson ami de l'épouse et de plusieurs autres parents  
 et amis des époux qui ainsi que eux ont déclaré ou savoir  
 signés. + Un mariage nul -  
 Gauthier prêtre

M. Le six Novembre Mil huit cent dix huit après la  
 Antoine publication de trois bans de Mariage faite au prône de  
 Louis entre  
 Antoine Louis cultivateur veuf de Marie Monel Domi-  
 cici en cette paroisse d'une part et Marie Josephte  
 Labelle fille Mineur de Pierre Labelle journalier  
 consentant et d'Archange Vaillancourt Dominicci,  
 en cette paroisse d'autre part, ne s'étant découvert  
 aucun empêchement au dit mariage nous prêtre  
 Marie Curo soussigné avons reçu leur mutuel consente-  
 ment de mariage et leur avons donné la bénédic-  
 tion nuptiale suivant les coutumes observées

Josephte Labelle